



## Croissance et développement du capitalisme La concurrence, facteur de progrès ?

### La concurrence, facteur de progrès ?

*Pensez à effectuer l'analyse préalable du sujet que nous vous proposons sur le site, c'est avec cet entraînement que vous acquérez les principales techniques de la problématisation en Analyse Economique et Histoire des Sociétés Contemporaines. Cet entraînement est indispensable pour obtenir une bonne note aux concours.*

**Sommaire** (Cliquez sur le titre pour accéder au paragraphe)

\*\*\*\*\*

I.	La concurrence : un facteur stimulant et une situation optimale. ....	1
II.	La concurrence trouve en elle-même ses propres limites. ....	2
III.	Les abus liés à la concurrence justifient la mise en place d'institutions de régulation pour garantir le libre jeu concurrentiel et contrôler ses répercussions sociales. ....	2

\*\*\*\*\*

*La déréglementation des marchés, les privatisations d'entreprises publiques et la réduction des barrières aux échanges ont relancé ces dernières années le débat sur les effets d'une concurrence accrue. Une rupture s'est opérée aux débats des années 1980 avec l'adoption des politiques libérales comme réponse à la crise et avec l'accentuation de la mondialisation des marchés. Les firmes ne sont plus confrontées uniquement à leurs concurrents nationaux, mais elles subissent également une concurrence en provenance des autres pays développés, voire des pays émergents.*

*Aujourd'hui encore, la concurrence est portée par la déréglementation des marchés, par l'ouverture sur l'extérieur et par les nouvelles technologies. Internet renforce la concurrence par une plus grande transparence en matière de prix. La concurrence se manifeste à la fois sur les marchés de biens et services, du travail, des fonds prêtables, et aussi bien au niveau national qu'à l'échelle internationale.*

#### ***I. La concurrence : un facteur stimulant et une situation optimale.***

##### **I.1. Les avantages pour le consommateur.**

La concurrence pousse les producteurs à rechercher la combinaison la plus efficace entre le facteur travail et le facteur capital. Elle limite les hausses de prix. L'équilibre de long terme correspond à une situation où les profits sont tirés vers le bas et où le surplus du consommateur atteint son niveau le plus élevé.



## Croissance et développement du capitalisme La concurrence, facteur de progrès ?

### **I.2. La concurrence extérieure : un facteur stimulant.**

Pour les auteurs néoclassiques, la concurrence doit jouer également au niveau mondial. Elle a dans ce cas un impact favorable à la croissance car :

- les entreprises nationales doivent s'adapter pour survivre et elles sont incitées à se spécialiser et à innover ;
- l'ouverture sur l'extérieur donne la possibilité d'obtenir des économies d'échelle : dans les petits pays, comme dans les pays pauvres, le marché intérieur est de dimension réduite ;
- le contact avec des firmes étrangères facilite les transferts de technologie et d'informations.

### **II. La concurrence trouve en elle-même ses propres limites.**

#### **II.1. L'évolution des profits et le coût social.**

A long terme, le jeu concurrentiel fait tendre les profits vers zéro. Paradoxe de la concurrence : la maximisation des profits fait disparaître les profits à long terme. Schumpeter a montré que la concurrence pure et parfaite est un état idéal dont l'avènement n'est pas souhaitable car elle enlèverait aux entreprises toute possibilité de financement de leurs investissements.

La concurrence pousse les entreprises à comprimer leurs coûts de production et à se restructurer. Elle a donc un coût social (une partie de la population peut voir son bien-être se réduire temporairement).

#### **II.2. Les stratégies d'innovation, de différenciation et de concentration.**

Les entreprises cherchent à desserrer l'étreinte de la concurrence. La multiplication des fusions/acquisitions apparaît comme la conséquence paradoxale, mais inévitable du renforcement de la concurrence. Après une phase de guerre des prix, on assiste à l'absorption des plus faibles.

### **III. Les abus liés à la concurrence justifient la mise en place d'institutions de régulation pour garantir le libre jeu concurrentiel et contrôler ses répercussions sociales.**

#### **III.1. La régulation des marchés.**

Comme le disait Rockefeller : « seul un concurrent mort n'est pas dangereux ». Sur un marché, le « meurtre » des concurrents n'est pas prohibé. Il s'agit même d'une règle normale du fonctionnement de la concurrence, censée sélectionner les meilleurs. En revanche, certains moyens employés pour parvenir à cette fin sont considérés comme non souhaitables, soit pour le consommateur, soit pour le fonctionnement des marchés. Tout

## Croissance et développement du capitalisme

### La concurrence, facteur de progrès ?

ceci justifie une lutte menée par les pouvoirs publics contre les abus de position dominante.

#### III.2. La correction des inégalités sociales.

La concurrence n'est pas toujours favorable aux individus auxquels elle s'applique. Elle construit sa force dans l'élimination des structures les plus faibles et dans la marginalisation des individus les moins qualifiés. De la concurrence, il ressort des gagnants et des perdants. Il ne faut pas que la concurrence soit synonyme d'exploitation et il est souhaitable de mettre en place des procédures de dédommagement des perdants.

*Il est possible d'apporter une réponse précise à la question posée : la concurrence améliore l'efficacité du système productif et permet aux consommateurs d'accéder à des quantités de biens et services plus importantes. C'est pour cela qu'elle est un principe qui sert de référence à la législation (afin de protéger les consommateurs contre les abus qui pourraient être perpétrés par les producteurs).*

*Dans la pratique, l'application de ce principe est limité par des garde-fou. En effet, la concurrence peut s'apparenter à la loi de la jungle, bloquer les possibilités de coopération et écraser les plus faibles. Il apparaît donc que la concurrence peut générer des effets négatifs et qu'elle n'est pas toujours un facteur de progrès.*

Frédéric Teulon